

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121.17 du Code des Communes.

Séance du 26 Janvier 2022

**PRESENTS** : CARRIAS Marc, GASTON Fabienne, MANTEAU Olivier, PERRONNET Christelle, DE MOROGES Véronique, VALLANCHON Jean-Luc, BELLIER Marie-France, BIGAY Gilles, CHALARD Gaëlle, MARTIN Frédéric, MARTINEZ Raphaël, LAFAURE François.

**EXCUSES** : RENAUT Eric, SIMONIAN Nadège (Pouvoir à MARTINEZ Raphaël).

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE :**

A l'unanimité, le Conseil accepte le compte rendu de réunion du 13 Décembre 2021.

### **ADHESION 2022 AU FREDON :**

A l'unanimité, l'Assemblée accepte l'adhésion au FREDON pour un montant de 260 €.

### **DEMANDE DE SUBVENTION PEP 63 :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal refuse la demande de subvention.

### **DEMANDE DE SUBVENTION APF FRANCE HANDICAP :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal refuse la demande de subvention.

### **DEMANDE DE SUBVENTION « LES 100 FLAMBOYANTS » EHPAD :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la demande et autorise Monsieur le Maire de leur verser 220 €.

### **LOCATION T 2 ANNEXE :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la demande de Monsieur POMEL à compter du 1<sup>er</sup> Février 2022.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

-**DOB'S TEAM** : compte rendu de l'assemblée générale. Dons au téléthon de 450 € et achat de 2 fauteuils pour l'EPHAD. Deux manifestations ont été programmées en 2021 : la randonnée des 2 châteaux et le marché de Noël. Manifestations prévues pour 2022 : randonnée ; feu de la St Jean ; marché de Noël ; participation à la fête patronale si les conditions sanitaires le permettent.

-**RIFSEEP** : en attente de la réponse du comité technique qui se réunit le 25 Janvier 2022.

-**CONSEIL DES JEUNES** : 12 réponses ont été reçues, la date limite de dépôt du questionnaire est fin février.

-**SITE INTERNET** : en cours de restructuration.

-**REUNION PUBLIQUE** : à prévoir dès que possible.

-**SALLE POLYVALENTE** : achat d'un extincteur. Voir s'il est possible d'appliquer un forfait nettoyage en plus de la location.

-**TAILLE DES HAIES** ; les employés communaux se chargeront du ramassage des branches.

-**COM.COM** : compte rendu de la commission économique (création d'un crématorium pour animaux, location box...).

-**EGLISE** : grâce à l'autorisation du préfet les subventions couvriront la totalité des dépenses

-**TRAVERSEE** : une réunion est programmée avec les représentants du Département.